

avec un patrouilleur de Vinci



Photo Sophie Alary

semble presque moqueur.

Quatre agents autoroutiers décédés lors d'interventions

Karim rejoint un véhicule stationné sur le bas-côté : une conductrice a fait un malaise. La mine fatiguée, seule avec cinq adolescents, elle a visiblement eu une crise d'angoisse. « J'ai vu cette longue ligne droite, j'ai paniqué » dit-elle. Visiblement, cela arrive régulièrement.

Les campagnes de sensibilisation de Vinci



Vinci Autoroutes mène des campagnes de sensibilisation pour prévenir le non-respect des corridors de sécurité, la somnolence au volant ou encore les déchets sur la voie publique.

La route est source de tensions, révélateur d'un stress parfois plus profond. Karim distribue quelques bouteilles d'eau fraîche, les gendarmes sont là aussi et vont accompagner la conductrice jusqu'à la caserne de pompiers la plus proche. L'agent de Vinci les escorte jusqu'à la sortie de secours (il y en a tous les 5 km).

En rentrant sur Saint-Astier, un véhicule est arrêté sur une aire de sortie secours. Il est soulagé de nous voir, il s'est arrêté subitement en voyant la fumée sortir du capot. Karim appelle un véhicule de dépannage, au grand soulagement du conducteur.

Ces missions ne sont pas sans danger. Le véhicule d'intervention du patrouilleur a été percuté par un poids lourd alors qu'il venait au secours d'un véhicule en panne chargé de gasoil. « J'étais à 30 mètres de mon camion, je l'ai vu arriver très vite, j'ai juste eu le temps de courir alors qu'il avait déjà percuté mon fourgon. »

S'il a géré jusqu'à l'arrivée des renforts, Karim a ensuite eu du mal à se remettre de la frayeur provoquée par l'incident. Les chiffres sont éloquentes : depuis le début de l'année, il y a eu trente-trois véhicules d'intervention Vinci percutés sur l'autoroute, cela représente plus d'un véhicule par semaine, en majorité du fait de conducteurs inattentifs ou endormis. Pire encore, quatre agents autoroutiers y ont perdu la vie.

#bienarriver pour sensibiliser les conducteurs

Malgré la forte visibilité des interventions (véhicules jaunes, signalisation lumineuse), il arrive très souvent que les véhicules ne respectent pas les corridors de sécurité imposés pour pouvoir intervenir lors d'un accident et aillent jusqu'à frôler les véhicules et même les intervenants. Pourtant, la règle du corridor de sécurité est intégrée au Code de la route depuis 2018. Selon le « Baromètre de la conduite responsable » publié par la Fondation Vinci en mai dernier, deux tiers des conducteurs admettent ne pas l'appliquer systématiquement.



Des messages de prévention sont affichés sur les véhicules d'intervention pour sensibiliser les automobilistes. Photo Sophie Alary



Les « hommes en jaune » veillent à la propreté des aires d'autoroute comme ici sur le parking de l'aire du Manoïre. Photo Sophie Alary